



ASSEMBLEE GENERALE

Carhaix (29) le 14 mars 2020 reportée à Rennes le 26 juin 2020

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Fonctionnement du Comité Régional

Le Comité régional de la randonnée pédestre regroupe les 4 comités départementaux de la région Bretagne sous la Présidence de Christian Capoen.

Ses actions s'inscrivent dans le cadre du projet sportif territorial 2017-2020 qui comporte 7 grands axes : Formation, Pratiques, Sport-Santé, Sentiers, Numérisation des itinéraires, Adhésion/communication, Partenariats.

Il est composé de 22 membres élus sur les 24 sièges prévus dans les statuts et répartis dans 3 collèges : collège médecin, collège des comités et collège général.

Le Comité directeur s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2019 : 14 février, 11 avril, 3 septembre, 12 décembre. Par commodité et afin de limiter les frais de déplacement, les réunions ont lieu dans les locaux de la maison des sports à Ploufragan.

Une organisation en commissions

Les élus sont répartis dans 3 commissions statutaires, en fonction de leur souhait et domaines d'action dans les comités départementaux.

Le Président, les Vice-président.e.s du Comité Régional c'est-à-dire les Président.e.s des comités départementaux, le Trésorier, la Secrétaire sont membres de droit de chaque commission.

Des personnes non élues peuvent également être cooptées pour participer à ces commissions.

Le bilan de chaque commission va ensuite être présenté par chacun des responsables. Le propos se limite ici à quelques grandes lignes.

1. Commission Sentiers-itinéraires : le stade de nos activités. Responsable : Serge Nilly

Elle a 3 principaux domaines d'action :

- La cohérence des GR®. Après le GR® 34, c'est le GR® 37 qui a été au cœur de l'attention de la CRSI. Il relie le Mont-Saint-Michel à la pointe Bretagne en passant par le centre Bretagne.

- La signalétique. En 2019, ont été posées une plaque de présentation des GR® convergents vers le Mont-Saint-Michel et des lames directionnelles dans l'estuaire de la Rance pour signaler les variantes en cas de niveaux d'eau élevés.

- La promotion des itinéraires à travers les topoguides. 23 topos sont édités en Bretagne dont 6 pour parcourir les 2 000 kms du GR® 34 si on inclut celui qui concerne la Loire Atlantique. Malgré le développement de l'édition numérique, les topoguides restent très demandés : 27 186 topoguides ont été vendus en 2019 contre 28 808 en 2018.

2. Commission Pratiques adhésions. Responsable : Marcel Bertoux

Elle a également 3 grands domaines d'action :

- le suivi des adhésions.

Au cours de la saison 2018-2019, 17 505 licenciés ont été enregistrés dans la Région contre 16 816 la saison précédente (progression de 4%) et 229 clubs contre 234 (augmentation de la taille moyenne : de 72 à 76), 536 baliseurs contre 515 la saison précédente.

Du point de vue démographique, 2 spécificités sont à souligner. Les 60-69 ans représentent 55 % des effectifs et les 70-79 ans 26 %. Sur l'ensemble des licencié.e.s, 67% sont des femmes (11 769 femmes pour 5 736 hommes). La FFRandonnée joue donc un rôle important face à la croissance du vieillissement et de l'isolement qui caractérise la société française.

- le soutien au développement et à la diversification des pratiques.

La diversification des pratiques participe au développement des clubs et au renouvellement des publics, tant pour la randonnée elle-même (marche d'endurance Audax, Rando santé, randonnée pour tous) que pour les activités dites connexes : MN, LC-MA.

En dehors de la randonnée classique, un référent est chargé du suivi et du développement de chacune des pratiques :

Armel Hochard pour la marche nordique

Marc Bugnard pour le long côte – marche aquatique

Patrick Lebourdais pour la marche d'endurance Audax

Lydie Charpentier pour la Rando Santé®.

En ce qui concerne les randonnées pour tous, en plus des très nombreuses activités développées par chacun des comités départementaux en lien avec le tissu associatif local, Josiane Guéguen encadre pour le comité régional des randonnées pour les femmes détenues au Centre Pénitentiaire de Rennes.

Notons qu'en 2019, des réflexions sur la marche en ville ont été menées au sein du Comité régional en parallèle de celles conduites au niveau national.

- le suivi des dossiers PSD pour la diversification et la création de nouvelles associations.

Pour la saison 2018-2019, le montant des aides accordées à des associations bretonnes s'élève à 3765 €.

Les associations bénéficiant d'une subvention doivent dans l'année qui suit le démarrage de l'activité, en création ou diversification, justifier de la bonne utilisation du montant attribué (participation à des formations, achat de matériel, ...). Les clubs sont régulièrement invités à déposer des dossiers de demande.

3. La Commission Formation

Responsable : Jean-Paul Lemasson.

La formation est essentielle pour assurer d'une part la qualité de l'encadrement et la pratique en toute sécurité dans nos associations et d'autre part les compétences de tous ceux et celles qui agissent au sein des commissions sentiers, régionale et départementales.

Le Comité régional assure directement ou par délégation aux comités départementaux des formations dans les différentes pratiques : randonnée, MN – LCMA – Rando Santé + des formations pour la filière BAN : balisage, numérisation, labellisation...

Pour l'année 2019, les 34 formateurs ont formé 373 stagiaires. Cela représente 46 journées stagiaires et 140 journées de bénévoles soit 1120 heures de bénévolat, sans compter la préparation et la gestion des stages.

Le Comité régional dans la FFRandonnée

Liens avec les départements et les clubs

Le Comité régional agit pour les clubs et pour tous les randonneurs.

Par l'intermédiaire de son Président, il participe à de nombreuses rencontres organisées par les Comités départementaux.

Les liens vers l'amont

Des membres du Comité ont participé à différentes rencontres nationales organisées par la Fédération : Congrès fédéral et regroupement des présidents de commissions régionales et départementales Sentiers et itinéraires à Ferrières-en-Brie.

Groupe de travail sur la marche en ville.

Réunion des présidents de commissions formation.

Réunion des présidents des comités régionaux à Paris.

Maud Relion, chargée de mission du Comité régional, assure une mission nationale en tant que chargée de mission pour le développement national de l'activité LC-MA. En 2019, cette mise à disposition a été de 18 jours.

Des membres du Comité régional et des Comités départementaux ainsi que des salariés ont aussi participé à l'InterRégions Grand Ouest à Vernon en octobre 2019.

Au niveau régional

Des partenariats publics et privés.

Le Conseil Régional de Bretagne a accordé au Comité régional une subvention d'un montant de 4 000 € au titre de la contractualisation.

Le partenariat avec le Crédit Agricole en Bretagne s'est poursuivi en 2019 avec une subvention de 4 000 € ventilée sur différentes actions dans les 4 départements.

Le Comité participe aux réunions organisées par les instances régionales :

- du sport : CROS Bretagne –Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
- du tourisme et de l'environnement : Conseil Régional de Bretagne, Comité régional du tourisme. Il collabore à leurs projets « Randonnée ». Le Président, Christian Capoen, fait désormais partie du Conseil d'administration du CRT Bretagne.

Le Comité régional a participé aux réunions de l'association des hébergements de randonnée en Bretagne, aux assises nationales des randonnées et activités de pleine nature, au suivi de la fréquentation du GR® 34 (le Comité a été financeur aux côtés des partenaires régionaux), aux réunions du comité de pilotage du projet INTERPED.

Le Comité est adhérent de l'association « Escales fluviales de Bretagne ».

Le Comité régional et la promotion du réseau fédéral

Les manifestations

En 2019, il n'y a pas eu de grandes manifestations régionales, mais la Bretagne a profité des retombées des actions menées en 2018 (50 ans du GR® 34).

Le Comité a toutefois organisé le Championnat régional LC à Ploudalmézeau suivi de la participation de 4 clubs de Bretagne au Championnat de France à Le Barcarès.

Pas de Rando Bretagne non plus mais le Comité s'est impliqué dans la préparation de la Rando Bretagne 2020 qui malheureusement n'a pas eu lieu. De nombreuses manifestations ouvertes à tous ont été organisées dans les 4 départements par les Comités départementaux.

La présence sur divers salons

Participation au salon international du tourisme de Rennes (1,2, 3 février 2019) où comme chaque année notre partenaire VTF l'esprit Vacances offre un séjour d'une semaine au gagnant d'un jeu-concours.

Participation au salon de la randonnée à Rennes (22, 22, 23 février 2019).

Participation des Comités départementaux au salon Baleadenn au Relecq Kerhuon (10-11 mars) ainsi qu'au salon du tourisme et des loisirs de nature de Bretagne à Vannes (23-25/ mars ; stand commun avec le CDOS).

La communication

Le Comité régional réalise d'importantes actions de communications interne et externe pour conforter la notoriété de la FFRandonnée en Bretagne, notamment par :

- l'envoi de sa newsletter 6 fois dans l'année + 1 spéciale « Salon du Tourisme » en décembre 2019.

- la gestion du site Internet qui a été consulté par 85 351 utilisateurs ainsi que Facebook qui dépasse 1000 abonnés fin 2019. Le travail d'optimisation du site au printemps 2019 a permis d'obtenir un meilleur référencement.

Le Comité réalise et diffuse des outils de communication et de promotion destinés aux comités départementaux, aux associations ainsi qu'au grand public :

- catalogue des grandes manifestations régionales ouvertes à tous

- carte des GR® de Bretagne et brochure « idées Rando » sur le GR® 34.

Le Comité est engagé dans des partenariats avec différents médias : le Télégramme (publication d'itinéraires), Bretagne Magazine pour le Hors-série Randos ; interventions estivales avec France Bleu Breizh Izel ; émissions sur France 3 Bretagne (L'Heure du Débat consacrée au littoral le 26 mai, C'est Mieux Ensemble le 12 juin) ; reportage sur la chaîne Tébéo lors du championnat régional de Longe Côte.

Des animations

Animation d'une conférence sur le GR® 34 à l'occasion de la Fête de la Bretagne à Bruz le 24 mai.

Exposition sur la thématique de la randonnée en Bretagne à la Maison d'Accueil de la Bretagne du 12 juin au 20 septembre 2019.

A la lecture de ce rapport d'activité, vous pouvez constater que l'année 2019 a été une année d'intense activité au service de la randonnée et de la marche sous toutes ses formes. Le Comité Régional poursuit ses missions au service de ses adhérents comme de tous les randonneurs, itinérants comme promeneurs, et au service du territoire régional.

Merci pour votre attention.

Raymonde Séchet, vice-présidente du Comité FFRandonnée Bretagne